

Titre de la proposition : Proposition de motion précarité étudiante

Date : 22/10/2023

Signataires de la proposition : Membres du GT

Constats :

- Constatant la paupérisation grandissante de la population belge exacerbée par les différentes crises que nous avons traversées ces dernières années
- Constatant que près d'un étudiant sur trois éprouve des difficultés pour financer ses études¹ ;
- Constatant qu'entre 2018 et 2022, le nombre d'étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale a progressé de 20 % passant de 21.254 à 25.500 étudiants² ;
- Constatant que les études supérieures sont devenues inaccessibles pour beaucoup puisque le montant dépensé pour une année varie entre 5 000 € et 14 000 €³ ;
- Constatant que 71,6 % d'étudiants ont recours à un job étudiant⁴ ;
- Constatant que 27,3% des étudiants pratiquant une activité rémunérée considèrent que celle-ci a un impact négatif sur leurs études ;
- Considérant les difficultés administratives rencontrées par les parents dont les enfants suivent des études supérieures pour continuer à percevoir des allocations familiales ;

Recommandations :

C'est pourquoi Génération Engagée propose :

- De rendre le minerval progressif pour que chacun contribue à hauteur de ses moyens :
 - Gratuit sur allocations d'études.
 - Revoir les tranches de revenus pour le recours à un minerval réduit.

1

[https://www.revuepolitique.be/quand-la-precarite-etudiante-impacte-lemancipation-individuelle-et-collective/#:~:text=Un%20article%20paru%20dans%20le%20n%C2%B0118%20de%20Politique.&text=Ainsi%2C%20en%20novembre%202020%2C%2032,\(sur%20lequel%20nous%20reviendrons\).](https://www.revuepolitique.be/quand-la-precarite-etudiante-impacte-lemancipation-individuelle-et-collective/#:~:text=Un%20article%20paru%20dans%20le%20n%C2%B0118%20de%20Politique.&text=Ainsi%2C%20en%20novembre%202020%2C%2032,(sur%20lequel%20nous%20reviendrons).)

2

<https://www.lesoir.be/496675/article/2023-02-22/precarite-etudiante-les-demandes-daide-explosent-suite-aux-crisis-successive-s#:~:text=Entre%20septembre%202018%20et%20septembre,aide%20financi%C3%A8re%20quinze%20ans%20auparavant.>

³ <https://bx1.be/categories/news/une-annee-dans-le-superieur-coute-entre-5-000-et-13-500-euros-par-an/>

⁴ Enquête SONECOM

- De systématiser l'octroi des bourses au travers des allocations familiales. Mais de prévoir un mécanisme de versement à l'étudiant.
- De revaloriser le montant des allocations d'études, en l'évaluant sur base d'une logique forfaitaire via une allocation davantage proportionnée aux revenus.
- Proposer des repas à prix réduits pour les étudiants boursiers.
- De communiquer systématiquement aux étudiants, dès le secondaire, les informations relatives aux allocations d'études et aides disponibles.
- D'élargir les conditions d'accès au statut d' "étudiant de condition modeste" et de minorer les droits d'inscription de ses bénéficiaires.
- D'étendre les allocations d'études à l'enseignement de promotion sociale, en tenant compte des spécificités de ce type d'enseignement, des publics concernés et des aides existantes.
- D'étendre l'offre d'abonnements de transport à prix réduits pour la SNCB, sans restriction liée à l'âge et pour tous les étudiants.
- D'automatiser les transferts d'informations entre les caisses d'allocations familiales et les établissements du supérieur (notamment via la plateforme e-Paysage).